



## DES STRUCTURES RESSOURCES POUR LES GRANDS SITES

*Date de la note : janvier 2011*

Diverses structures ou associations peuvent être de précieuses ressources pour le développement de la politique nationale en faveur des Grands Sites.

On peut citer notamment la section française de l'ICOMOS pour la dimension patrimoine, l'UICN et l'Atelier technique des espaces naturels pour la dimension nature, mais aussi les associations nationales fédérant les collectivités territoriales (Régions, Départements, Communes et leurs groupements...).

### **L'ICOMOS**

Le Conseil international des monuments et des sites est une organisation internationale non-gouvernementale de professionnels, qui œuvre à la conservation des monuments et des sites dans le monde. L'ICOMOS constitue un lieu d'échanges entre les professionnels. Il est l'un des trois organes consultatifs au sein du Comité du patrimoine mondial. Il participe à la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO de 1972, conjointement avec l'UICN, l'Union mondiale pour la nature, et l'ICCROM, le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels. Il est le conseiller scientifique et professionnel de l'UNESCO sur tous les aspects du patrimoine culturel auquel se rattachent notamment les paysages et les sites.

### **L' UICN ou Union Mondiale pour la Nature**

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France est une organisation internationale non-gouvernementale qui œuvre à la conservation de la nature et à la préservation de la biodiversité. Il regroupe des organismes et des experts. Le Comité français de l'UICN a été créé en 1992. Il regroupe au sein d'un partenariat original deux ministères (écologie et affaires étrangères), 8 organismes publics et 36 organisations non gouvernementales, ainsi qu'un réseau de plus de 250 experts rassemblés au sein de commissions et de groupes de travail. Les programmes du Comité français de l'UICN déclinent ses deux missions principales qui sont de répondre aux enjeux de la biodiversité en France et de valoriser l'expertise française à l'international.

### **L'ATEN ou Atelier technique des espaces naturels**

est un groupement d'intérêt public (GIP Aten), constitué le 9 février 1997 pour développer et diffuser, comme une culture commune, les méthodes de gestion patrimoniale des espaces naturels. Il fédère les différents réseaux d'espaces protégés français (Parcs Nationaux de France, La Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, Réserves Naturelles de France, Le Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres, Rivages de France, les Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels ...) aux côtés du ministère qui en a la charge. Il permet à ses membres de progresser dans les domaines de la connaissance, de la gestion durable, de la planification, de l'évaluation, des métiers et compétences, ainsi que des relations internationales. Le Réseau des Grands Sites de France en est membre depuis l'automne 2009.